

PUGET-THÉNIERS Le geste de courage de l'adjudant-chef Rémond, 81 ans après, continue d'inspirer.

Drame et héroïsme : pourquoi le 3 mai 1944 est une date célébrée chaque année

UNE JOURNÉE FUNESTE et un acte de bravoure : c'est une date pas comme les autres que célèbre Puget-Thénières aujourd'hui, avec une cérémonie à partir de 9 h 30.

Printemps 1944 : le secteur est devenu une zone active de résistance et de parachutage. Le 3 mai, à l'aube, des officiers allemands réquisitionnent le gendarme Mocquet pour les accompagner au col Saint-Raphaël. Dans une maison, ils découvrent un dépôt de munitions et un poste radio. Le résistant Gabriel Mazier (alias « Capitaine François ») abat deux Allemands et, avec son groupe, prend la fuite. La réplique de l'occupant sera terrible.

À 8 h 30, la Gestapo réunit les hommes du village sur la place. Soixante jeunes de 17 à 30 ans sont embarqués dans deux cars réquisitionnés, direction Nice. Huit seront alignés sur la place pour être fusillés. Le lieutenant Percherancier s'interpose pour les défendre ; en vain. Les voilà alignés face au peloton d'exécution. C'est alors que l'adjudant-chef Rémond, Alsacien de naissance, interpelle l'officier en allemand : « Vous avez le pouvoir de tuer mais pas le

droit... Ceci constituerait une honte pour le genre humain et pour l'armée allemande », argue-t-il. Désarmé, arrêté, l'adjudant Rémond est embarqué dans un car en direction de Nice. Mais son acte de bravoure vient de sauver la vie de huit Pugétois...

Dans la journée, les Nazis dynamiteront la ferme du col Saint-Raphaël et fusilleront son propriétaire, Jean Bonnet, et le jeune résistant Félicien Charvin.

Quant aux soixante jeunes hommes embarqués de force, ils seront déportés en Allemagne.

Certains, comme Émile Halec, Joseph Richerme, Cambrousse et Bébé Abraham, ne reviendront pas. Les frères Aimé et Roger Magnan, eux, seront pris quelques jours plus tard et fusillés le 11 juin 1944 à Saint-Julien-du-Verdon.

DANIÈLE DAO-LÉNA

LE programme des commémorations : 9 h : dépôt de gerbes sur les stèles Chabot-Charvin-Bonnet et à la gendarmerie ; 10 h 30 : messe en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption ; 11 h 30 : dépôt de gerbe sur la stèle de l'adjudant-chef Rémond.



La cérémonie d'hommage à l'adjudant-chef Rémond, à Puget-Thénières, l'année dernière. DR

15 nice-matin
SAMEDI 3 MAI 2025